

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Conseil de Surveillance du MCA-Sénégal

Réunion Ordinaire

Le jeudi 24 octobre 2013

à 9h 30

Hôtel Radisson Blu, Dakar, Sénégal

Cette présente convocation est relative à la dix-septième réunion du Conseil de Surveillance ("Conseil") du Millennium Challenge Account – Sénégal (« MCA-Sénégal ») qui se déroulera le jeudi 24 octobre 2013, au Radisson Blu Hôtel à Dakar. Cette rencontre se tient dans le contexte de la mise en œuvre du Millennium Challenge Compact (ci-après, le « Compact ») signé 16 septembre 2009 entre l'Etat du Sénégal (ci-après, « l'Etat ») agissant par son gouvernement (ci-après, le « Gouvernement ») et le Gouvernement des Etats-Unis d'Amérique, agissant à travers le Millennium Challenge Corporation (ci-après, « MCC »).

I. INFORMATION SUR LE LIEU DE LA REUNION

- La dix-septième réunion du Conseil se tiendra à l'adresse suivante : Radisson Blu Hôtel – Route de la Corniche Ouest à Dakar ;
- La participation par téléconférence se fera selon les modalités suivantes : (non applicable à cette réunion).

II. ORDRE DU JOUR

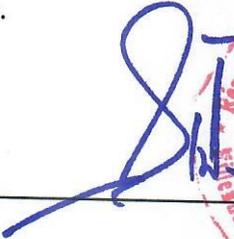
1. Ouverture de la séance et présentation de l'ordre du jour (09h 30 -09h 45) ;
2. Adoption des PV de la seizième réunion ordinaire du 13 juin 2013 et des réunions extraordinaires des 03 juillet et 14 août 2013 (09h 45 - 10h 30) ;
3. Etat d'avancement des activités (10h 30 – 11h 00) ;

PAUSE CAFE (11H 00 -11H 30)

4. Approbation du Plan de passation des marchés couvrant la période octobre 2013 à mars 2014 ; (11H 30 -12H 00) ;
5. Approbation de l'avenant n°1 au Contrat PAR RN6 avec LB/AGEIM et de l'avenant n° 1 au contrat de travaux de Ngallenka avec le Groupement d'entreprises RC Construcoës / RC Sénégal (dépassements du montant de l'avenant de plus de 10% du montant du contrat) (12h 00 -12h 30) ;
6. Réorganisation, management du programme et les questions de ressources humaines et approbation du nouvel organigramme et de la nouvelle grille salariale (12H 30 -13H 00) ;
7. Informations sur les prochaines étapes, Questions diverses, Agenda de la prochaine réunion de Conseil du Surveillance (13h 00 -13h 30) ;
8. Clôture de la réunion et déjeuner (13h 30 – 14h 30).

Les membres du Conseil ayant un droit de vote doivent informer le Président du Conseil de leur absence de la réunion et désigner un mandataire. Le membre qui a mandat de représenter un membre absent doit être muni d'une autorisation écrite attestant des pouvoirs de représentation de ce membre et de sa capacité à prendre part au vote.

Veillez accuser réception de la convocation à la réunion en remplissant et en signant la fiche ci-dessous attachée et en la retournant main à main, par fax ou par email à l'adresse du Président du Conseil de Surveillance, indiquée ci-dessous.




Nom: El Mansour TALL

Titre: Acting Président du Conseil de Surveillance de MCA-Sénégal

Adresse : Secrétariat Général du Ministère de la Justice
Building Administratif 7^{ème} étage
Tel : 338497055

E-mail : segalmj@gmail.com

Annexes:

1. Projets de PV de la seizième réunion du 13 juin 2013 et des réunions extraordinaires des 03 juillet et 14 août 2013 ;
2. Rapport état d'avancement des activités ;
3. Projet d'organigramme de MCA-Sénégal ;
4. Nouvelle grille salariale ;
5. Plan de passation des marchés ;
6. TDR des avenants au Contrat PAR RN6 et au contrat travaux de Ngallenka.

**Accusé de réception de l'ordre du jour et de l'agenda
de la dix-septième réunion du Conseil de Surveillance de
MCA-Sénégal**

DATE D'EXPEDITION:

DATE DE RECEPTION :

LIEU :

HEURE :

**SVP remplir et retourner la fiche dès que possible
au Président du Conseil de Surveillance.**

J'accuse réception de la présente convocation à la dix-septième réunion du Conseil de Surveillance du
MCA/Sénégal :

Nom:

Date:

Je participerai à la réunion:

_____ Oui _____ Non

En personne

_____ Oui _____ Non

Par téléconférence

_____ Oui _____ Non

Par mon représentant, nommé: